

SU-PÈRE Conférence
26 et 27 février 2008

Regroupement pour la valorisation de la paternité

Atelier : L'hébergement des pères en difficulté (et enfant-s).

Thème : Certains aspects historiques, sociaux et politiques de l'hébergement pour hommes et pères aux prises avec des difficultés conjugales et/ou familiales graves.

Note : Ce texte est une contribution complémentaire au contenu de l'allocution de Yvon Lemay de la Maison Oxygène, Carrefour familial Hochelaga, Montréal (Québec).

Auteur : Claude Roy, président fondateur et ex-directeur général. Centre préventif d'hébergement à la famille (1997-2003), une ressource communautaire qui offrait à Montréal des services d'aide et d'hébergement préventifs pour les hommes et pères vivant des difficultés conjugales et/ou familiales graves.

Date : 26 février 2008

Introduction

Depuis longtemps, et particulièrement après les années 1980, le Québec a connu la mise en place d'un grand nombre de ressources communautaires. Plusieurs de ces ressources offrent des services spécialisés pour les hommes aux prises avec de multiples difficultés personnelles et/ou familiales.

Étant donné l'ampleur des problématiques vécues, la majorité des ressources pour hommes ont été créées pour répondre à des situations et à des besoins spécifiques.

Les ressources communautaires offrant des services aux hommes se sont donc spécialisées en vue de répondre à des problèmes reliés par exemple à : l'alcoolisme et la toxicomanie ; l'itinérance ; la santé mentale ; la dépendance aux jeux ; la violence conjugale ; le divorce et la séparation ; etc..

Toutefois, il est important de reconnaître que la mise en place, et la survie, des ressources pour hommes fut - et demeure encore aujourd'hui - très largement conditionnée par le degré de reconnaissance sociale de celles-ci.

C'est donc, principalement, le niveau de « popularité » et de reconnaissance sociale de chaque problématique masculine qui détermine largement la possibilité et l'ampleur de l'accès à des fonds privés et/ou publics.

Dans ce contexte, il est important ici de prendre en compte divers facteurs idéologiques et politiques, lesquels conditionnent et déterminent grandement la reconnaissance sociale, ou non, d'un type particulier de ressource.

En conséquence, historiquement, la juste reconnaissance sociale et politique de la nécessité de répondre adéquatement aux besoins d'aide, et d'hébergement, pour les hommes, et les pères, aux prises avec des difficultés conjugales et/familiales graves, a toujours été, et demeure encore aujourd'hui, un défi de taille à relever !

L'hébergement pour hommes est un besoin reconnu que partiellement !

Dans certaines problématiques, l'hébergement pour les hommes est d'emblé reconnu pour plusieurs types de ressources. C'est le cas notamment pour : l'alcoolisme et la toxicomanie ; la santé mentale ; l'itinérance ; etc.. Même si les besoins en financement de ces ressources spécialisées posent toujours un défi, une « relative accessibilité » à ce type de service est possible.

Cependant, les besoins importants en hébergement pour les hommes et les pères (avec enfants) aux prises avec des difficultés conjugales et/ou familiales graves sont presque totalement encore ignorés par la grande majorité des pouvoirs publics et parapublics dans les diverses régions du Québec.

La bataille pour la reconnaissance sociopolitique de l'hébergement pour hommes aux prises avec des problèmes conjugaux et/ou familiaux graves

Outre certains acquis, comme notamment à la Maison Oxygène du Carrefour familial Hochelaga - et l'expérience positive du Centre préventif d'hébergement à la famille (maintenant fermé depuis 2003) - il n'en demeure pas moins que la bataille sociale et politique pour la pleine reconnaissance de l'hébergement pour hommes aux prises avec des problèmes conjugaux et/ou familiaux graves reste très largement à faire et ce, tellement les besoins sont grands !

Même si au fil des ans des alliés régionaux se sont manifestés, comme c'est notamment le cas pour l'appui de Centraide du Grand Montréal, il n'en reste pas moins que même après le dépôt du Rapport Rondeau (2004 - MSSS), la « bataille » pour la reconnaissance sociale reste à faire, et est elle est loin d'être gagnée !

À ce sujet, il est bon de se rappeler certains faits historiques dans le long chemin accompli pour la reconnaissance sociale et politique de l'hébergement pour hommes, et pères avec enfants, aux prises avec des difficultés conjugales et/ou familiales graves.

Un peu d'histoire : Les recommandations des Coroners du Québec

Des Coroners québécois, lors d'enquêtes publiques, se sont longuement penchés sur la situation d'hommes ayant été impliqués dans des drames conjugaux et familiaux.

Le 21 avril 1997, suite à une vaste enquête publique du Bureau du Coroner, le Coroner Jacques Bérubé déposait son Rapport et ses recommandations.

Dans son Rapport, le Coroner Bérubé écrivait ce qui suit :

« Dans l'exécution de mon mandat de Coroner, j'ai cherché à comprendre, mais j'ai surtout tenté de trouver des solutions pour prévenir des drames comme celui de Baie-Comeau (réf : Cas Lirette-Gaumont, 9 sept. 1996). Mon rapport se veut en continuité avec le travail et les recommandations des mes collègues Coroners, notamment Me Anne-Marie David (février 1992). »
(ré : p. 45-46)

« Dans la formulation de mes recommandations, j'ai été constamment préoccupé par une question fondamentale, à savoir comment, à partir des faits et des témoignages entendus, aurait-on pu prévenir le drame humain et les décès survenus à Baie-Comeau le 9 septembre 1996... Tout au long de l'enquête, j'ai été constamment préoccupé par le sort de Loren, le fils victime, lequel a assisté impuissant aux événements qui allaient le tuer. » (ré : p. 50)

« Un élément capital m'est apparu très clairement lors de l'enquête, à savoir qu'il nous faut au Québec tout mettre en œuvre, dans une approche préventive, pour dépister... et aider adéquatement... » (ré : p. 50)

« Recommandation : Que dans un esprit de prévention et d'aide destinées aux hommes... soit implanté et disponible, partout au Québec, un service téléphonique avec support psychosocial adapté (y compris de l'hébergement temporaire si nécessaire) pour les conjoints violents en situation de crise ou les hommes vivant des difficultés conjugales ou familiales. Ce service spécialisé doit être facilement accessible sur une base de 24 h par jour et 7 jours par semaine. Il reviendra au gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires pour qu'un tel service soit implanté et ce, dans un délai d'un an »
(ré : p. 61-62)

Remarque de Claude Roy, témoin expert assigné : Cette recommandation n'a pas été suivie, ce qui a été dénoncé publiquement à maintes fois par le Coroner.

Un peu d'histoire : La lutte de Gordon Sawyer de l'Office des droits des pères

Le 21 mai 2001, l'ancien journaliste sportif bien connu de Radio-Canada, Gordon Sawyer, entreprenait une longue grève de la faim pour demander la mise en place à Montréal d'un centre pour hommes en difficulté. Gordon Sawyer était le directeur de l'Office des droits des pères, organisme fondé en l'an 2000.

Monsieur Sawyer était un père séparé qui ne pouvait voir ses trois enfants qu'une fois par semaine.

Les années précédentes de sa grève de la faim, le nom de Gordon Sawyer avait fait régulièrement la manchette des médias alors qu'il faisait face à de multiples accusations de menaces à l'endroit de son ex-conjointe, accusations qui ont été soit retirées ou dont il a été totalement acquitté suites à diverses procédures.

Lors du déclenchement de sa grève de la faim, en mai 2001, Gordon Sawyer déclarait au journal La Presse « qu'il avait reçu bon nombre d'appels de pères en difficulté. Il déclarait « qu'il est très difficile au plan psychologique de s'en sortir seul, sans encadrement. Certains pères sont incapables d'accepter de ne plus avoir de lien avec leurs enfants, la plupart ne les voient plus que quatre jours par mois et il y en a qui tombent dans l'alcoolisme, le tabagisme, la violence conjugale ou le gambling... Selon Gordon Sawyer, il n'existe aucune ressource spécialisée pour les aider... » Gordon Sawyer déclarait : « Tous ces problèmes dont je parle, je les ai vécus de A à Z, sauf le jeu compulsif. Je n'ai plus rien à perdre et je vais continuer (ma grève) tant que je n'aurai pas reçu une lettre signée par le premier ministre donnant un appui au projet. » Source : article de Pascale Breton, journaliste à La Presse, le 22 mai 2001.

Gordon Sawyer, par son action publique de revendication, espérait pouvoir ouvrir un centre d'une cinquantaine de places pour accueillir, héberger et guider les hommes en difficulté. Pour la première année d'existence du centre projeté, il estimait avoir besoin d'une subvention gouvernementale de 500 000 \$.

Pour appuyer ses revendications, Gordon Sawyer soutenait « que chaque année, plus de 1 200 hommes se suicident au Québec, soit entre trois et quatre par jour, et que, de ce nombre, la plupart sont séparés ou divorcés. Nous avons un réel problème et il faut agir, disait-il. » Source : article de Pascale Breton, journaliste à La Presse, le 22 mai 2001.

La très longue grève de la faim (37 jours) de Gordon Sawyer fut très largement médiatisée. Son action spectaculaire donna lieu à toutes sortes de manifestations et d'appuis populaires à sa cause et ce, même si plusieurs déploraient le moyen employé.

C'est ainsi que, comme rarement auparavant, tout le débat social entourant le manque de services pour les hommes en difficulté conjugale et familiale fut mis à l'avant scène des débats publics grâce à l'action d'éclat de Gordon Sawyer.

Interpellé de toutes parts, le gouvernement du Québec fut plongé dans un embarras sans précédent concernant le manque flagrant de ressources dénoncé haut et fort sur la place publique par Gordon Sawyer.

La promesse non tenue faite à Gordon Sawyer

Après toutes sortes de cogitations, le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, le 19 juin 2001, en réponse aux revendications de Gordon Sawyer, et aux pressions de divers milieux, s'engageait à mettre sur pied, pendant l'été 2001, un Comité de travail gouvernemental en matière de prévention et d'aide aux hommes en difficulté conjugales et familiales.

Malgré l'engagement public de l'État québécois pour inciter Gordon Sawyer à cesser sa grève de la faim, par la suite, la promesse gouvernementale n'a pas été respectée. Ce qu'avait d'ailleurs prévu Gordon Sawyer à l'époque !

En effet, étant donné que Gordon Sawyer ne croyait pas à la sincérité des promesses du gouvernement du Québec, il avait décidé de poursuivre sa grève de la faim après le 19 juin 2001 et ce, pour tenter vainement d'obtenir un engagement ferme du gouvernement face à ses revendications.

Lettre ouverte au gouvernement du Québec dans La Presse

Le 6 mai 2002, après de multiples démarches infructueuses auprès de ministres et même auprès du premier ministre du Québec, Claude Roy, directeur général du Centre préventif d'hébergement à la famille, écrivait une longue lettre ouverte au gouvernement du Québec, laquelle lettre fut publiée sur deux tiers de page dans le journal La Presse.

La journée même de cette publication, le cabinet du Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Roger Bertrand, convenait avec Claude Roy de l'organisation d'une rencontre à l'Assemblée Nationale afin de débattre de toute la question de la promesse non tenue faite à Gordon Sawyer, en juin 2001.

Le Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes

Lors de la rencontre de Claude Roy avec le Ministre Roger Bertrand à Québec, ce dernier reconnu qu'il n'était pas acceptable que le gouvernement ait renié la promesse faite à Gordon Sawyer. Lors de cette rencontre le Ministre Bertrand s'engagea sur le champ à mettre sur pied le Comité de travail promis.

Note : À l'invitation de Claude Roy, étaient présents à la rencontre avec le ministre Bertrand des leaders reconnus de l'intervention auprès des hommes, soit Gilles Rondeau, Robert Cormier et Pierre Garreau.

Le 18 juin 2002, une première rencontre exploratoire du Comité formé de onze personnes fut tenue.

Le 17 septembre 2002, le « Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes » tenait sa première rencontre de travail. Cette rencontre donna lieu à la clarification du mandat et à l'adoption d'un plan de travail élaboré.

Note : voir le Rapport intitulé « Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins (2004) » sur le site Internet du MSSS.

Les travaux du Comité se poursuivirent malgré le changement de gouvernement lequel est passé du parti québécois au parti libéral.

Le Comité, présidé par Gilles Rondeau, a remis son rapport au gouvernement du Québec le 7 janvier 2004.

Après la remise du Rapport, le Comité de travail formé en 2002 fut dissout le 22 mars 2005. Par la suite, les membres de l'ancien Comité furent mandatés par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour former le « Comité de soutien à l'action ».

Les recommandations du Rapport Rondeau sur l'hébergement pour hommes

Lors de leurs multiples travaux, les membres du Comité ont accordé une grande attention à l'analyse de la situation et ont exploré l'ensemble des besoins des hommes et des pères aux prises avec des difficultés conjugales et/ou familiales.

Il est apparu très évident à la lecture de la littérature disponible, et surtout lors des rencontres et des diverses consultations, que les hommes aux prises avec des difficultés conjugales et/ou familiales graves n'avaient pas toutes les ressources nécessaires. Notamment, en ce qui concerne l'hébergement pour hommes et pères avec enfants. D'où la recommandation suivante du Rapport...

Concernant les recommandations qui interpellent le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Rapport Rondeau recommande notamment que l'on se préoccupe des soins à apporter aux hommes en situation de crise :

« C'est après la dépôt de nombreux rapports de coroners concernant des homicides et suicides dans le cadre de ruptures d'union et à la suite des pressions du milieu que le gouvernement a pris la décision de mettre sur pied un Comité de travail gouvernemental en matière de prévention et d'aide aux hommes... »

« Il importe donc que chacune des régions du Québec et chacun de ses principaux centres urbains soient dotés de services d'accueil et de soutien aux hommes qui vivent des situations de crise... »

« Recommandation : Le Comité recommande donc que le ministère de la Santé et des Services sociaux priorise la mise sur pied et la consolidation de services d'accueil et de soutien aux hommes dans toutes les régions du Québec, afin que les soins de base nécessaires au « désamorçage » des crises, y compris l'hébergement si nécessaire, puissent être disponibles partout. Dans un deuxième temps, il s'agira d'appuyer le développement de réseaux locaux intégrés. De tels services devront être offerts par du personnel compétent en intervention de crise et en intervention auprès des hommes et permettre aux clients d'être vus par des intervenants masculins s'ils le désirent. »

(ré : p. 31-32 du Rapport Rondeau)

Remarque : Cette recommandation du Rapport n'a pas encore été mise en application quatre ans plus tard ! De plus, le plan d'action pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations du Rapport se fait toujours attendre ! ? !

En conclusion

Il est important en conclusion de ce texte de rappeler que c'est beaucoup grâce à la détermination et aux actions d'éclats de Gordon Sawyer si le dossier social de l'hébergement et de la condition masculine a fait un bon positif en avant.

En effet, je peux affirmer, sans l'ombre d'un doute, que c'est grâce à l'action publique de Monsieur Sawyer que le « Centre préventif d'hébergement à la famille » a obtenu, le 20 juin 2001, sa première subvention de la part du MSSS.

Même si le Centre préventif d'hébergement à la famille est fermé depuis 2003, la subvention obtenue par cette ressource a été par la suite transférée, en majeure partie, à la Maison Oxygène. Ce sont là des acquis forts importants qui peuvent grandement servir d'exemple pour des futures revendications.

Enfin, je tiens à l'affirmer, c'est grâce à l'action de Gordon Sawyer, et à une action militante déterminée, que le « Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes » a été mis sur pied par le Ministre Roger Bertrand du MSSS en 2002. Rappelons aussi que c'est grâce à tout ce travail que l'on a aujourd'hui le « Rapport Rondeau », lequel peut énormément servir à faire avancer la cause sociale de la prévention et de l'aide aux hommes au Québec.

Comme nous le constatons à la lecture de ce bref historique, beaucoup de travail de sensibilisation, et surtout de mobilisation, reste encore à faire si nous voulons, tant à Montréal qu'ailleurs au Québec, implanter et consolider un véritable réseau des ressources adaptées pour les hommes et les pères (avec enfant-s) aux prises avec des difficultés conjugales et/ou familiales parfois très graves.

Pour nous et nos enfants, travaillons énergiquement et avec une très grande détermination pour construire ensemble un monde meilleur !

Espérant que mon texte saura contribuer à ce nécessaire débat social, je vous prie d'agréer l'expression de mon amitié et de ma solidarité.

Claude Roy,
intervenant psychosocial,
père et grand-père.